

Anne-Sophie Lamine

L'ethnicité comme question sociologique

À propos de : Bastenier Albert, Qu'est-ce qu'une société ethnique ? Ethnicité et racisme dans les sociétés européennes d'immigration, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 2004, 346 p. Winter Elke, Max Weber et les relations ethniques, du refus du biologisme racial à l'État multinational, suivi de Le débat sur « race et société » au premier congrès de la Société allemande de sociologie (1910), Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 214 p., préface de Philippe Fritsch.

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Anne-Sophie Lamine, « L'ethnicité comme question sociologique », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 131-132 | juillet - décembre 2005, mis en ligne le 14 février 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/3078> ; DOI : 10.4000/assr.3078

Éditeur : Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales

<http://assr.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://assr.revues.org/3078>

Document généré automatiquement le 11 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

© Archives de sciences sociales des religions

Anne-Sophie Lamine

L'ethnicité comme question sociologique

À propos de : Bastenier Albert, *Qu'est-ce qu'une société ethnique ? Ethnicité et racisme dans les sociétés européennes d'immigration*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », 2004, 346 p. Winter Elke, *Max Weber et les relations ethniques, du refus du biologisme racial à l'État multinational, suivi de Le débat sur « race et société » au premier congrès de la Société allemande de sociologie (1910)*, Laval, Les Presses de l'Université Laval, 2004, 214 p., préface de Philippe Fritsch.

Pagination de l'édition papier : p. 189-197

- 1 Pourquoi s'intéresser à l'ethnicité lorsque l'on pratique les sciences sociales des religions ? Parce que l'importance du facteur ethnique dans les affirmations identitaires tout comme dans les relations sociales nous concerne directement. Que l'on pense à la diversité des groupes musulmans, juifs, hindous ou sikhs, aux Églises ethniques évangéliques ou encore aux recompositions de paroisses catholiques populaires (pour en rester à des exemples européens), mais aussi, plus largement, à la place croissante que prend la construction explicite ou implicite de l'altérité dans l'affirmation ou la réaffirmation d'une identité, quelle soit « minoritaire » ou « majoritaire », française ou européenne, religieuse ou laïque. Malgré les références fréquentes aux identités ou aux communautés, il semble pourtant difficile de penser le concept d'ethnicité en France, soit parce qu'on le tient pour trop peu précis, soit parce qu'on craint que son utilisation dans les analyses sociologiques ne contribue à renforcer son recours par les acteurs sociaux, soit encore parce qu'on le considère comme un substitut du mot « race ». Le laisser de côté en raison de difficultés qu'il soulève risque cependant d'induire des faiblesses dans notre façon de penser la pluralité dans des sociétés modernes marquées par les migrations. Que l'on retourne aux textes de Weber, ou aux approches plus récentes, il s'agit pourtant bien d'envisager l'ethnicité comme un construit social et d'analyser des mécanismes de formation, de maintien et de transformation des groupes, des frontières et des sentiments d'appartenance. Weber définit les groupes ethniques comme « [nourrissant] une croyance subjective à une communauté d'origine fondée sur des similitudes de l'habitus extérieur ou des mœurs, ou les deux, ou sur des souvenirs de la colonisation ou de la migration, de sorte que cette croyance devient importante pour la propagation de la communalisation – peu importe qu'une communauté de sang existe ou non objectivement » (*Économie et Société*, 2, Agora-Pocket, 1995, p. 130). Aux côtés de la langue, de l'histoire et de la mémoire, la religion est bien l'un des éléments permettant de construire ce sentiment commun d'appartenance par opposition et différenciation à des tiers. La pluralité religieuse, dès qu'elle résulte de migrations récentes ou anciennes, va donc de pair avec la pluralité ethnique.
- 2 Deux ouvrages stimulants et ambitieux nous offrent des moyens solides pour approfondir une réflexion sur ce concept d'ethnicité. Le premier nous invite à remettre « sur le métier de la conception que l'on se fait de la place et du rôle de la culture dans les processus sociaux », aux côtés des dimensions politiques et économiques (A. Bastenier). Le second nous propose de relire la sociologie wébérienne des relations ethniques dans les textes originaux, en démontrant la cohérence de l'approche et en la confrontant à une vaste littérature secondaire (E. Winter).
- 3 Albert Bastenier réinterroge la théorie de l'action sociale pour donner une place adéquate aux pratiques culturo-symboliques. Il nous invite à lire les sociétés européennes de migration comme des sociétés dans lesquelles l'ethnicité n'est pas une question périphérique, mais centrale, pour penser les rapports sociaux. On y voit, d'une part, se développer une conscience des différences culturelles. D'autre part, on y observe que l'organisation sociale de ces différences implique des recompositions et des interactions permanentes qui, comme tout type de relations sociales, comportent une dimension conflictuelle. Avant d'aborder les études

empiriques sur la dimension ethnique des rapports sociaux, il nous propose une réflexion sur le cadre théorique.

- 4 L'auteur analyse, de façon très critique, l'usage que la sociologie contemporaine fait de la catégorie raciale, dans un premier chapitre intitulé « Raisons et déraisons de l'antiracisme ». Il déplore le trop grand pouvoir explicatif accordé aux termes « racisme » et « antiracisme » dans l'analyse des conflictualités sociales, le racisme étant une « pathologie récurrente » de nos sociétés, voire une « version laïcisée du mal ». Il souligne, ensuite, l'inconvénient d'unilatéralisme que comporte l'analyse du racisme, dans la mesure où elle s'intéresse essentiellement aux pratiques du groupe majoritaire ou dominant. En s'appuyant sur une lecture critique d'auteurs comme Pierre-André Taguieff et Michel Wieviorka, il note les apories auxquelles conduisent la notion de race et sa superposition à celle de culture et montre comment la pensée antiraciste fait l'hypothèse que le racisme s'est transformé en déplaçant ses expressions du registre des arguments biologiques vers celui du néo-racisme culturel (p. 36). Il insiste, aussi, sur les limites d'une approche fonctionnaliste qui tendrait à réduire le racisme à une fonction de différenciation sociale associée à une hiérarchisation.
- 5 Ces critiques débouchent sur la nécessité de retravailler le cadre conceptuel et, en particulier, le rôle dévolu à la culture dans l'action constructrice des rapports sociaux dans les sociétés en voie de mondialisation. Ceci est l'objet du deuxième chapitre, qui porte sur « le rôle des pratiques culturo-symboliques ». L'auteur reproche à la tradition sociologique de s'être globalement intéressée aux ressorts et aux formes de l'action, à ses conditions, mais pas, ou trop peu, à sa dimension substantielle. Il s'agit donc de définir l'action à la fois sous l'angle de la forme et celui de la substance. C'est cela qui permettra d'attribuer « une part aux pratiques culturelles dans l'action edificatrice du social » (p. 52). Après une dense discussion sur les bases épistémologiques des approches de l'action, dans laquelle il se confronte à des auteurs aussi variés que Weber, Marx, Touraine et Baudrillard, pour n'en citer que quelques-uns, l'auteur propose, en faisant un clin d'œil à Mauss, d'envisager l'action comme un fait social total (p. 79-80). Certes, un « fait social total » n'a pas l'ambition d'appréhender la société dans son ensemble, comme un « grand tout », puisque l'on n'a évidemment de connaissance scientifique que du singulier. Il s'agit plutôt de reconnaître que, dans un fait singulier, il est possible de retrouver et de comprendre la complexité du social, si on lit l'action « comme une totalité complète de constituants tout autant politiques, économiques que culturels ». Cette approche doit reconnaître que « ce qui se voit à l'œuvre dans les tensions contemporaines entre les vieux nationaux et les nouveaux entrants des sociétés d'immigration n'est rien d'autre, aux côtés du jeu des déterminants économiques et politiques, que l'impact du facteur culturel comme source puissante de différenciation et de hiérarchisation sociale » (p. 102).
- 6 Ce n'est donc qu'après avoir déconstruit les approches limitées au racisme et à l'antiracisme et proposé des réflexions théoriques sur la nature de l'action sociale, que l'auteur propose une discussion autour de la littérature de recherche sur l'ethnicité, dans le troisième chapitre intitulé « la différenciation et la hiérarchisation ethnique ». Il souligne d'abord cette « limitation de la sagacité occidentale » qu'a été le long refus de l'argument des rapports ethniques dans l'analyse des rapports sociaux entre majorités autochtones et minorités immigrées. Les difficultés opératoires du concept ont été accentuées par un certain ethnocentrisme universaliste et par une approche essentiellement patrimoniale des phénomènes culturels. A. Bastenier propose alors un panorama de l'émergence de l'étude des relations raciales ou rapports ethniques, à partir des années 1960, en Amérique du Nord et en Europe, en soulignant qu'il a fallu attendre le milieu des années 1990 pour déceler une attention significative à cette thématique dans la littérature francophone. Il passe, d'abord, en revue les études anglo-saxonnes, de Glazer et Moynihan à Moodood, en passant par Banton, Rex et Gilroy. Puis il s'interroge sur le quasi-silence sur l'ethnicité, en France où la dominance du concept de citoyenneté rend difficile de penser la différence et entraîne un « retard de la théorie politique » : « analogiquement, on pourrait dire que l'idée d'intégration républicaine a intellectuellement joué dans la sociologie française un rôle dogmatique comparable à celui qu'avait joué l'idée de dictature du prolétariat dans la sociologie marxiste orthodoxe » (p. 118). Il souligne la nécessité d'articuler les concepts de citoyenneté, nationalité et différence, en se référant à divers auteurs français ou

non. La conflictualité, voire la violence, découlant de la diversité ethnique fait aussi l'objet d'une discussion passionnante et documentée. Notons que ce chapitre nous offre, aussi, une présentation substantielle de l'approche de Fredrik Barth et de Danielle Juteau. Si les travaux de l'anthropologue norvégien sont maintenant bien connus, en particulier grâce à la présentation et à la traduction de son texte « fondateur » de 1969 (que l'on doit à Philippe Poutignat et Jocelyne Streiff-Fénart dans leur bel ouvrage de synthèse, *Théories de l'ethnicité*, PUF, 1995), on ne peut que grandement se réjouir de la longue présentation qu'A. Bastenier fait des travaux de la sociologue québécoise, nettement moins connus et cités dans la littérature française (bien qu'un ouvrage paru en 1999, *L'ethnicité et ses frontières*, Presses de l'Université de Montréal, offre une très belle sélection de ses articles parus entre 1979 et 1996). Il montre comment D. Juteau, tout en assumant l'héritage barthien de la construction des frontières ethniques, réussit à le compléter dans une perspective wébérienne, ce qui lui permet de prendre aussi en compte la substantialité des pratiques culturelles et la portée relationnelle des imputations identitaires croisées. A. Bastenier nous propose donc de considérer le concept d'ethnicité, « en ce qu'il tente de penser l'organisation sociale de la différence », comme un « outil théorique de déchiffrement de la nouvelle situation du continent » permettant de penser en termes d'accomplissement social des acteurs, de requalification des rapports sociaux, de conflictualité liée aux frontières et aux appartenances culturelles.

7 Le quatrième chapitre aborde les travaux empiriques sur « l'ethnicité contemporaine dans les sociétés européennes ». La notion de société ethnique ne signifie en aucun cas que tous les rapports sociaux relèvent de l'ethnicité. L'auteur prend le soin de rappeler que des rapports sociaux de différents types, suivant des logiques multiples, coexistent (classe, genre, génération, démocratisation, ethnicité...). Dans cette dernière partie de l'ouvrage, l'auteur montre comment se développe la conscience ethnique aussi bien majoritaire que minoritaire. Ici encore, en effet, il s'agit bien de considérer des imputations identitaires croisées, car les « ethniques » ne sont pas que les autres. Par ailleurs, cette conscience ethnique peut se superposer à l'exclusion économique, mais elle est loin de s'y réduire. Elle peut prendre des modalités d'accommodation, de rivalité, de conflictualité et peut aussi apparaître comme un facteur de mobilisation, d'innovation. L'expression « conscience ethnique » est centrale pour souligner que, « du point de vue sociologique, l'ethnicité n'a pas d'existence en soi ». Elle n'existe pas « en dehors d'une conscience propre aux vieux établis d'une part, et aux nouveaux entrants d'autre part » (p. 190). C'est cette conscience qui permet de faire de l'ethnicité un principe d'explication de certains antagonismes sociaux vécus par les acteurs. Du côté des majoritaires, l'État national est un acteur ethnique qui joue un rôle de « gestionnaire des identités ». Les processus ethniques peuvent, aussi, être mis en évidence au niveau des villes, du travail, de l'école, des partis politiques, des médias. Du côté des minoritaires, A. Bastenier souligne le rôle de la religion comme « patrie portative », mais aussi de divers types « d'agir ethnique », comme la délinquance, les commerces, la restauration, les médias. Cette analyse nous montre combien l'interprétation d'actes sociaux comme les médias ethniques en termes de repli vers le particularisme communautaire est réductrice et inadéquate.

8 Dans nos sociétés européennes, l'évolution des populations a conduit à une modification de l'équilibre des interactions entre les logiques politique, économique et culturelle. A. Bastenier montre que la notion d'ethnicité, et plus précisément de conscience ethnique, est l'outil adéquat pour rendre ces changements intelligibles. Si nous en doutons encore, il nous pose cette question fort pertinente : « Pourquoi dans le domaine des pratiques culturelles davantage que dans celui des pratiques économiques [et politiques] faudrait-il postuler que, pour fonctionner, les sociétés doivent disposer d'une assise épargnée par les tensions sociales et les rapports de force ? » (p. 323). Il nous offre donc une perspective extrêmement stimulante pour penser l'ethnicité – en s'appuyant à la fois sur ses connaissances empiriques et sur une très riche analyse de la littérature scientifique – aussi bien dans le champ des relations ethniques que dans celui plus large des relations sociales. Son vibrant plaidoyer pour une distinction nette entre ethnicité et racisme est aussi une invitation à penser l'altérité de manière plus symétrique. Une invitation à penser le minoritaire comme un acteur plutôt que comme une victime. Une invitation à cesser de penser l'ethnicité comme celle de l'autre et à reconnaître que, dans les

interactions sociales, le majoritaire est tout autant un acteur ethnique. En achevant la lecture de ce livre, on réalise que cette contribution à la sociologie des relations ethniques est aussi un apport à une pensée sociologique de la reconnaissance et de la pluralité.

9 Elke Winter nous offre, également, un ouvrage remarquable qui s'appuie sur sa culture sociologique germano-canadienne pour nous conduire, dans un style très clair, dans une riche lecture wébérienne des relations ethniques. Dans la première partie, plus importante, cette jeune chercheuse nous propose en effet une synthèse de ce domaine de la sociologie wébérienne se basant à la fois sur la littérature secondaire et sur les divers écrits de Weber. La seconde partie est une mise en contexte et une traduction d'un débat sur l'utilisation du concept de race, auquel Weber a apporté une contribution significative. Ce débat fait suite à une conférence prononcée par un promoteur de l'hygiène raciale lors du premier congrès de la Société allemande de sociologie, en 1910.

10 Comme le souligne l'auteure, bien que de nombreux chercheurs travaillant sur l'ethnicité empruntent des concepts wébériens, la discussion wébérienne des relations ethniques reste « relativement peu approfondie », du fait notamment de la dispersion des écrits portant sur ce thème dans l'œuvre du sociologue, de l'inégale attention qui leur est portée et d'emprunts souvent parcellaires ou instrumentaux. L'intérêt d'E. Winter porte sur les « processus sociologiques liés à la différenciation et à la hiérarchisation sur des bases "raciales", ethniques et nationales ainsi que la formation de groupes ». Elle articule donc son analyse en trois chapitres, portant respectivement sur les notions de race, de groupe ethnique et de nation. Pour chacun de ces thèmes, elle se propose de « comprendre l'hétérogénéité de la pensée de Weber, telle qu'elle ressort du débat des interprètes » (p. 24). Pour cela, elle donne d'abord des informations sur les sources utilisées, puis présente la diversité des interprétations faites des textes wébériens en recourant à une impressionnante bibliographie secondaire aussi bien nord-américaine qu'européenne, en anglais, français et allemand. Elle retourne, ensuite, elle-même aux textes wébériens et conclut chaque chapitre par une mise en contexte et une discussion critique dans laquelle elle propose une réinterprétation visant à montrer la cohérence de la pensée théorique du sociologue.

11 E. Winter introduit le contexte intellectuel de l'émergence de la pensée sociologique avec la place prédominante du darwinisme à la fin du xix^e siècle, puis celle de la pensée social-biologique au début du xx^e siècle. Il faut remarquer que l'auteure n'élude pas les aspects problématiques ou ambigus des textes wébériens, qu'il s'agisse des propos nettement péjoratifs que le sociologue a tenus sur les ouvriers agricoles polonais des propriétés prussiennes, ou de son attitude nationaliste qui prend la forme d'une « adhésion intransigeante à l'État de puissance allemand ». Elle rappelle la distinction schématique entre une « interprétation américaine », insistant davantage sur l'utilité scientifique de l'œuvre de Weber, et une « interprétation européenne », plus focalisée sur les aspects politiques de sa pensée. Elle se situe entre ces deux traditions et nous offre une démonstration convaincante de l'utilité des concepts de la sociologie wébérienne, au-delà de leur contexte historique, pour penser l'ethnicité. Ce faisant, elle n'omet pas de répondre à ces reproches de racisme et de nationalisme. Plutôt que « d'évacuer ou de restreindre les ambiguïtés ou les contradictions éventuelles », elle entend « faire ressortir les diverses facettes de son approche et les intégrer dans une discussion » des thèmes analysés (p. 24).

12 Dans le premier chapitre, intitulé « race et racisme », E. Winter montre les positions antinomiques des lecteurs de Weber sur son attitude envers les groupes minoritaires, les uns soulignant son avant-gardisme sociologique face aux revendications hégémoniques de la biologie, les autres évoquant son racisme et son nationalisme. Elle s'attache donc à éclaircir la polémique engendrée par les propos tenus par le jeune professeur, lors de sa leçon inaugurale en 1895 sur les paysans polonais immigrés en Prusse. Ses affirmations avaient des raisons de choquer nombre d'auditeurs puis de lecteurs : le « petit paysan polonais [...] se nourrit de l'herbe du sol [...] à cause de son très bas niveau de vie physique et intellectuel » (p. 41). L'auteure souligne que, dans la même leçon, Weber émet, également, de grandes réserves sur le fait même d'évoquer le rapport entre qualités innées ou héréditaires et contraintes sociales. Elle souligne, dans ses écrits et conférences ultérieurs, et de manière constante, son refus

- de considérer l'individu comme déterminé par des dispositions naturelles ou raciales. Elle propose, finalement, d'expliquer les propos sur les paysans polonais par le fait que cette leçon était un événement bien davantage politique que scientifique dans lequel le professeur, tout juste nommé, posait un jugement de valeur conscient en faveur de la « culture allemande ».
- 13 Dans le deuxième chapitre, sur « les groupes ethniques », E. Winter souligne que, malgré la grande variété des approches de la sociologie wébérienne des relations ethniques, l'absence d'opposition insurmontable entre les lectures dans ce domaine est due au fait que les auteurs se réfèrent essentiellement au court texte « Les relations communautaires ethniques » d'*Économie et Société*. Ces approches peuvent être classées en quatre catégories : les théories de la frontière ethnique, de la solidarité ethnique, de l'exclusion ethnique et de l'activité politique. L'auteur montre que la conceptualisation wébérienne de l'ethnicité a une dimension idéale, par la prise en compte de la dimension symbolique ou subjective de la formation et du maintien des groupes sociaux, mais aussi une dimension matérielle, dans le rapport de pouvoir, en particulier économique. Les divers textes de Weber permettent donc de penser l'activité ethnique comme fournissant une visibilité face à autrui (groupe ou individu) et comme relevant de la rationalité en valeur, mais aussi comme pouvant comporter une dimension politique, par la défense des intérêts collectifs.
- 14 Dans le troisième chapitre, « la nation et son organisation étatique », E. Winter va de nouveau distinguer ce qui relève des écrits scientifiques du sociologue et fournit un « cadre théorique pour l'analyse du rapport entre groupe ethnique, projet politique et nation » de ce qui relève de sa conviction politique. Elle insiste sur l'intérêt de ne pas se limiter à cette opposition, mais de tenter de penser le rapport entre l'appartenance ethno-nationale et l'organisation politique légale-rationnelle de l'État. Au-delà des visions dualistes et statiques, elle montre comment la nation renvoie à un rapport dialectique entre la communalisation affective et la sociation rationnelle et politique. Pour Weber, l'État est en quelque sorte « gestionnaire » des sentiments nationaux. La conflictualité entre l'État et les groupes ethniques est celle d'adversaires légitimes, dans un contexte de concurrence économique et de compétition démocratique.
- 15 La seconde partie de l'ouvrage propose une mise en contexte, une analyse et une traduction complète du débat qui a suivi la conférence du docteur Alfred Ploetz au premier congrès de la Société allemande de sociologie (1910). Cette conférence, intitulée « Les concepts de race et de société et quelques problèmes connexes », développait le programme de l'hygiène raciale. Max Weber est l'un des huit intervenants, mais son intervention se distingue nettement du reste du débat par sa rigueur scientifique. Il y relate sa rencontre avec « le plus important savant en sociologie qui existe dans les États du sud des États-Unis » qui n'est autre que le sociologue noir W.E.B. Du Bois, dont les écrits inspirent d'ailleurs son analyse de la question noire. Non content de réfuter les arguments racistes de Ploetz, Weber plaide pour une sociologie autonome et sans jugements de valeur et défend, vigoureusement, la rigueur scientifique basée sur la démonstration des faits.
- 16 On peut assurément conclure qu'E. Winter a relevé le « défi pour l'unité théorique de la sociologie wébérienne » (p. 85) que constitue cette question des relations ethniques dans l'œuvre du sociologue de Heidelberg. Au-delà de la présentation des diverses lectures, elle propose, pour chaque thème traité, son apport personnel. Elle démêle aussi avec rigueur, en s'appuyant sur une fine étude des divers textes et contextes, ce qui, dans le discours de Weber, relève de ses explications scientifiques et ce qui relève de ses prises de positions politiques. Elle souligne d'ailleurs dans sa conclusion que cela nous invite à réfléchir aux conditions de la production scientifique, à l'impact du monde environnant sur la recherche. Finalement, bien que les revendications ethno-nationales de l'époque de Weber diffèrent de celles d'aujourd'hui, ce livre montre la pertinence et l'actualité de cette pensée sociologique. La grande clarté de présentation de cet ouvrage en fera, de surcroît, un excellent outil universitaire.
- 17 Outre l'apport concernant le concept d'ethnicité et sa pertinence pour penser nos sociétés, la lecture de ces deux livres offre deux types de pistes pour les sociologues et anthropologues des religions. D'une part, plusieurs concepts sont pertinents pour analyser le religieux. D'autre part, des croisements disciplinaires féconds pourraient être davantage mis en œuvre. Sur

le premier point, il apparaît clairement que les travaux sur les relations ethniques nous offrent des concepts et des questionnements stimulants pour penser la pluralité religieuse. Le premier concept, celui de la frontière ethnique, peut aisément être transposé aux frontières de groupes religieux, frontières entre groupes et frontières entre ces groupes et le monde non religieux. On observe, par exemple, des réaffirmations de visibilité religieuse, catholique ou protestante, qui prennent des formes diverses : bâtiments, rassemblements, communications médiatiques, déclarations. La réaffirmation s'opère aussi dans des domaines moins visibles, comme l'éducation religieuse des enfants ou des adolescents à qui « il faut donner plus de contenu », face aux jeunes musulmans qui les questionnent et qui eux « ont des affirmations de foi plus marquées ». Ces évolutions sont bien analysables en termes de renforcement de frontières. La seconde piste conceptuelle, celle de l'articulation minorité-majorité, est liée à l'articulation universalisme-particularisme et à la différenciation-hiérarchisation. Là aussi, les réflexions sont pertinentes, que l'on considère le rapport religion majoritaire / religions minoritaires ou le rapport entre les acteurs « laïcs », qu'ils soient politiques, professionnels ou membres de la société civile, et l'islam. La troisième piste conceptuelle concerne l'articulation entre la dimension culturelle (religieuse, ethnique...) et la dimension économique (exclusion, chômage, quartier ségrégués...). Il s'agit d'ailleurs, dans ce cas, d'une question assez peu abordée, même si A. Bastenier souligne que conscience ethnique et exclusion économique peuvent se superposer, et que la première ne peut se réduire à la seconde. Articuler conceptuellement l'économique et le culturel pose pourtant la question de la tension, voire de la contradiction, entre égalité ou indifférenciation d'un côté et reconnaissance d'identités spécifiques de l'autre. C'est ce que Nancy Fraser appelle « dilemme redistribution/reconnaissance » (*Qu'est-ce que la justice sociale ? Reconnaissance et redistribution*, La Découverte, 2005, trad. et introd. d'Estelle Ferrarese). Ce type de questions théoriques, d'une part, et la diversité et la conflictualité des analyses ou des positions concernant les questions ethno-religieuses (comme le voile), d'autre part, nous amènent à notre second point, celui des croisements disciplinaires. Nous pourrions alors retourner notre question de départ : comment peut-on faire de la sociologie des religions sans faire de la sociologie des relations interethniques (et réciproquement bien sûr) ? Mais elle devrait aussi être complétée par celle-ci : si l'on prétend aborder les questions théoriques impliquées par nos sujets d'étude, pourquoi ne pas tirer plus souvent parti des questions et des propositions analytiques des philosophes politiques ? (Cette approche n'est pas inexistante, voir, par exemple, Françoise Lorcerie, *L'école et le défi ethnique. Éducation et intégration*, Paris, ESF-INRP, 2003 ou Michel Wieviorka, *La différence. Identités culturelles : enjeux, débats et politiques*, Paris, Balland, 2001). Les philosophes travaillant sur la reconnaissance et sur la justice abordent les articulations ou les tensions entre reconnaissance et égalité, entre individualisme et ancrage culturel, entre universalisme abstrait et réification des identités, qui sont autant de catégories permettant de penser sociologiquement la pluralité ethnique et religieuse dans sa complexité. On peut par ailleurs souhaiter réciproquement que certains philosophes traitant de ces sujets lisent les travaux des sociologues et anthropologues du religieux.

Pour citer cet article

Référence électronique

Anne-Sophie Lamine, « L'ethnicité comme question sociologique », *Archives de sciences sociales des religions* [En ligne], 131-132 | juillet - décembre 2005, mis en ligne le 14 février 2006, consulté le 11 février 2012. URL : <http://assr.revues.org/3078> ; DOI : 10.4000/assr.3078

Référence papier

Anne-Sophie Lamine, « L'ethnicité comme question sociologique », *Archives de sciences sociales des religions*, 131-132 | 2005, 189-197.

À propos de l'auteur

Anne-Sophie Lamine

Université Marc Bloch – Strasbourg

Droits d'auteur

© Archives de sciences sociales des religions
